

Une nouvelle étape franchie pour le futur Parc d'Activités de la Riviera !

29 juin 2022



Une nouvelle étape importante pour le futur **Parc d'Activités de la Riviera** vient d'être franchie : en effet, après plusieurs semaines de séances et de délibérations, le plan d'affectation du site de la Veyre-Derrey a été validé le 28 juin 2022 par le Conseil Communal de Blonay-St-Légier avec près de **70% de OUI**.

Contexte :

Précédemment, le plan d'affectation La Veyre-Derrey avait été finalisé et soumis à enquête publique le 26 mars 2021 après plusieurs années de travaux préparatoires et suite à l'approbation des conventions foncières et financières par toutes les parties en 2020.

Cette mise à l'enquête avait été accompagnée d'une séance d'information publique le 31 mars 2021, avec la participation des autorités locales et cantonales ainsi que de la promotion économique et des mandataires. En mai 2021, les entreprises intéressées s'étaient réunies afin d'aborder leurs questionnements et besoins spécifiques. Cette rencontre a abouti à la constitution de l'association « Groupement d'entreprises Veyre-Derrey » au sein duquel Promove tient un rôle de coordination et d'accompagnement.

Prochaines étapes :

Le Plan d'Affectation étant désormais validé, les prochaines étapes décisives relatives au futur Parc d'Activités concerneront entre autres :

- la signature des actes notariés relatifs aux opérations foncières
- une fois les actes signés, la transmission du dossier au Départements Cantonaux en vue de leur approbation
- la finalisation du projet de nouvelle route industrielle et la collaboration avec Vevey et la DGMR sur le projet de voie verte Hauteville-Veyre Derrey-Vevey.

Pour rappel, le potentiel du site est d'environ **700 emplois** à terme et le développement de ce nouveau parc d'activités

à Blonay-St-Légier offrirait des possibilités de croissance locale et qualitative aux entreprises régionales du domaine secondaire, dans un cadre paysager privilégié et avec une mobilité moderne.